

Les Amis de Saint-Brevin s'interrogent sur le littoral
Le Boivre, un danger potentiel



Sur cette carte IGN, on devine le Boivre et son tracé

Judi 21 avril, Les Amis de Saint-Brevin, association pour l'amélioration et la protection des conditions de vie à Saint-Brevin tenait sa réunion annuelle d'information au Casino. Sylvie Gautreau, maire adjointe y assistait ainsi que trois adjoints Marc Ferré, Paul Cheneau et Fernand Rouleau. Deux intervenants, experts dans les questions maritimes étaient invités.

Le syndrome Xynthia
"Xynthia ne devrait pas se reproduire avant une centaine d'années". C'est ce qu'il faudra retenir de l'exposé d'Alain Grovel, chercheur en océanographie et sous-directeur du

Centre Français du Littoral. Il est revenu sur les mouvements de la mer à travers l'histoire et a fait comprendre qu'il n'y avait rien à craindre du mouvement des marées et que l'élévation du niveau de la mer ne devrait pas dépasser les 10 m en un siècle. Seuls, peuvent se produire des tremblements de terre sous la mer (appelés seak-wave) dont les effets restent localisés en mer, précise-t-il, mis à part le prolongement éventuel du tremblement de terre, comme cela se produisit en 1793 dans notre région. En ce qui concerne l'événement de type Xynthia, soyons rassurés, nous aurons le temps de s'y préparer.

Une question brûlante : le Boivre
"Le problème du cheminement du Boivre qui fait débat depuis plusieurs années pourrait aboutir avant l'été" souligne Stéphane Bonardot, ingénieur au cabinet SCE, organisme retenu par le SAH, Syndicat d'Aménagement Hydraulique. Les photos du Boivre prises à différentes époques de l'année, montrent que les dangers sont possibles, notamment en période estivale. Un groupe de travail mis en place par le sous-préfet réunit des participants de différents horizons dont Les Amis de Saint-Brevin.

Après les exposés, l'heure du débat est venue. L'un des participants s'est inquiété d'un possible lien entre pollution et station d'épuration ? Selon Sylvie Gautreau, à Saint-Brevin, la qualité de l'eau de baignade est prise en compte, plage par plage et il y a une évaluation des risques de pollution par des ressources diverses, y compris par les oiseaux. Prochain rendez-vous, l'assemblée générale jeudi 28 juillet à 17 h au Casino.

Utile : Les amis de Saint-Brevin, site www.lesamisdesaintbrevin.fr

Ils veulent se recentrer sur les dossiers liés à la commune



Philippe Boënnec, Yannick Haury et Dominique Boyet, président de l'association, répondent aux adhérents venus nombreux

Pour les douze mois à venir, l'association Les amis de Saint-Brevin va plonger sur le développement de ses effectifs, en particulier vers les jeunes ménages, et le recentrage des activités sur les dossiers concernant directement la commune. A l'occasion de leur assemblée générale (jeudi 28 juillet), les adhérents ont pu aborder des sujets qui les préoccupaient et poser des questions à Yannick Haury, conseiller général et maire de Saint-Brevin et de Philippe Boënnec, député-maire de Pornic.

À quand le deuxième pont ? "Nous travaillons particulièrement avec Bruno Retelleau, président du Conseil général de Vendée, indique Philippe Boënnec. Ce dossier avance lentement mais compte à être pris en compte au niveau de l'État. Pour preuve, Nathalie Kosciusko Morizet, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a indiqué que cette question devait être évoquée prochainement par le SNIT (Schéma national des infrastructures et de transports). En tout état de cause, le Schéma de cohérence territoriale (Scot) a prévu de geler les terrains nécessaires à la réalisation de l'ouvrage."

Ensamblent des plages. Des études sont en cours pour pallier au problème de l'ensablement des exutoires et pour aménager la plage de la Duchesse Anne. Mais, comme le précise Yannick Haury, "cet ensablement n'est pas forcément un désavantage par rapport aux sites d'ensablement des plages, la création des dunes apportant une protection contre les tempêtes."

tion d'utilisation des terrains pour l'urbanisation avec une densification des constructions dans le centre, ainsi que l'optimisation des zones d'activités et la conservation de terres agricoles comprises dans la loi SRU. Des suris à statuer pourront être pris sur les projets immobiliers non conformes à l'aménagement prévu des secteurs concernés. Yannick Haury propose que l'association participe à ces travaux.

Déchets. Pour le traitement des déchets, il est prévu un projet de comptabilisation du coût des ordures ménagères par carte à puce afin d'imputer une taxe proportionnelle à l'utilisation de chacun.

Transport. Pour améliorer la liaison Saint-Brevin Nantes, une demande est en cours auprès du Département.

Administratif. La secrétaire Geneviève Ackaoui annonce la nomination de Danielle Cadeau et de Michel Schwartzweber aux postes d'administrateurs.

SECOND PONT

Les ASB relancent le projet auprès des instances nationales, celui-ci devrait être étudié lors du Schéma National des Infrastructures.

Saint-Brevin-les-Pins

février 2013

Les Amis de Saint-Brevin rejettent l'aménagement du Boivre



L'accès des abords du Boivre est dangereux.



L'exutoire du Boivre.

L'association des Amis de Saint-Brevin réfute la solution retenue par le maire concernant le projet d'aménagement du Boivre. « Nous avons un avis très différent de celui exprimé par Yannick Haury dans l'article de décembre 2012, souligne Dominique Boyet, président de l'association. Le maire indique que la solution retenue permet d'accompagner la nature, plutôt que de lutter contre elle, au moyen d'aménagements fiables et pérennes. Mais, en fait, le projet retenu, suite à une étude insuffisante de SCE, pérennise non pas un écoulement naturel du Boivre, mais un cheminement ouvert lors des premiers travaux d'entretien en 1990 ». L'association note que ce cheminement parallèle au rivage progressera du sud au nord, chaque saison un peu plus et, selon le responsable du Bureau

d'études consulté, ne devrait s'arrêter qu'au Pointeau. L'association avait soumis un projet permettant l'écoulement transversal protégé et sécurisé de la rivière. Projet rejeté sans explication plausible et remplacé par le projet non détaillé, objet de l'enquête en cause. La solution longitudinale retenue entraîne une limitation importante de l'usage familial traditionnel de la plage, alors que la station balnéaire devrait pouvoir se targuer de la qualité et de la longueur de ses plages.

« On ne s'étonnera donc plus que l'enquête publique close le 20 décembre 2012 ait suscité plus d'une centaine de courriers de

protestation », souligne l'association qui a, pour sa part, demandé au commissaire enquêteur, l'annulation de l'enquête et son report à la période estivale.

À cette époque, les habitants des résidences secondaires sont présents et susceptibles de la consulter. Elle a aussi réclamé que le prochain dossier comporte une étude comparative, étendue et chiffrée entre solutions longitudinale et transversale, intégrant le confort d'usage de la plage, sa pérennisation, la préservation du littoral duaire et, in fine, l'avenir de la station balnéaire.

Nature et environnement brevinois
Bodon en ligne de mire

2011

Nature et environnement brevinois est une association qui milite pour la protection de l'environnement de la commune. Son action a été rappelée au cours de son assemblée générale le 28 janvier.

Pour mesurer le travail entrepris cette année, une exposition photos retraçait toutes les activités effectuées. Les adhérents ont ainsi constaté la forte implication de l'association dans le milieu environnemental de la commune.

L'association agit également au sein de la commission mixte environnement qui, entre autres, élabore la réglementation du boisement dans le cadre du Plan local d'urbanisme. Et l'association entend bien participer au projet de réserve naturelle de l'estuaire de la Loire.

Collaboration avec l'association des Amis de St-Brevin

Neb et les Amis de Saint-Brevin ont constitué une "veille" autour d'une de leurs préoccupations communes, l'ancienne décharge du Bodon. Fermée par un arrêté de la Ddass depuis 2000, elle a été utilisée par la municipalité l'été dernier. Yannick Haury précise qu'une réhabilitation est en projet avec Nantes, afin d'en faire un site paysager, qui serait financé par l'aide d'un grand emprunt. Georges Duchamp, membre de l'association s'est interrogé sur la date prévue pour la nouvelle déchetterie. Yannick Haury a précisé que



Sylvie Bouin, 2^e en partant de la gauche, reste présidente de Neb

le terrain prévu aux Rochelets n'étant pas adapté, un nouveau projet situé derrière la gendarmerie verra le jour en 2012. Un partenariat s'engagera avec des architectes des Bâtiments de France car la zone est protégée. Les déchets verts seront broyés et envoyés à Corsept dans une recyclerie prévue à cet effet. Et de rajouter qu'une benne avec couvercle pour la ferraille a été adjointe afin d'empêcher les vols. Les déchets électroniques seront stockés dans une benne.

Bilan des sorties 2010

Sensibiliser le public à l'environnement passe par des actions concrètes. Les sorties nature en sont un bel exemple et le nombre de participants reste stable avec une moyenne de 22 personnes. Le travail de Jean-Paul Gautron et Thierry Corneillel a été salué par Sylvie Bouin. Ils ont réalisé et installé des nichoirs, 22 sur 26 sont

occupés dans la forêt de la Pierre Attelée, et 6 sur 9 ont trouvé des locataires sur le terrain des Orchidées. Lors du conseil d'administration du 4 février, le bureau a été constitué. Sylvie Bouin conserve son fauteuil de présidente, Anne Joulain est présidente adjointe, Gisèle Bellamy, Des nouveaux venus font leur apparition comme Georges Duchamp, Christine et Claude Lincz.

Projets pour cette année

Les sorties à thèmes sont reconduites. Le 12 février, la visite suivra l'histoire de la construction, le fonctionnement d'un parc éolien.

Utile : contacts, Sylvie au 02 40 27 30 68 ou Myriam au 02 40 27 12 80. Courriel : naturenbrevin@hotmail.fr, Site : www.naturenbrevin.fr. Permanences tous les premiers vendredi du mois de 17 à 18 h Maison Maillet, 186 avenue de Mindin.

BOIVRE

Les ASB rejettent le projet d'aménagement du Boivre qui sera inefficace compte tenu de la courantologie. Ils demandent l'annulation de l'enquête publique.

AG 2012
Les Amis de St-Brevin s'interrogent sur l'ensablement des plages

Judi, au sein du casino de Saint-Brevin l'Océan, les membres de l'association Les Amis de Saint-Brevin et son président, Dominique Boyet, se sont retrouvés pour leur assemblée générale annuelle.

Créée en 1984, l'association qui regroupe 250 membres, dont deux tiers de personnes possédant une résidence secondaire dans la commune, « a pour objectif la préservation du cadre de vie à Saint-Brevin », explique Dominique Boyet.

Aux côtés de Yannick Haury, maire de Saint-Brevin et de Philippe Boënnec, député maire de Pornic, le président de l'association a évoqué les objectifs pour les douze mois à venir et notamment sa volonté de « recruter de nouveaux venus et d'avoir toujours une oreille attentive sur ce qui se passe à Saint-Brevin ».

Durant l'assemblée, plusieurs thèmes ont été abordés : « On s'est penché sur la question du transport et notamment les trajets Saint-Brevin-Saint Nazaire, raconte le président de l'association. Nous

avons également évoqué la question de l'ensablement des plages dû à la Loire et aux mouvements de houle. » Le franchissement de la Loire et la question de la construction d'un nouveau pont ou d'un tunnel en accord avec les problématiques écologiques, ou encore l'aménagement du centre-ville, ont été également discutés.

À cette occasion le maire de Saint-Brevin était présent pour répondre aux questions des membres. Il a notamment évoqué « la création d'une nouvelle déchetterie en 2012, l'interdiction de la circulation aux abords des écoles pour la rentrée prochaine, mais aussi le lancement d'un concours d'architectes pour le réaménagement du centre-ville des Pins ».

La fin de soirée a également été marquée par l'annonce des résultats de l'élection de quatre des quinze administrateurs (dont deux réélections). Un vote qui s'est déroulé par correspondance.



Les membres de l'association les Amis de Saint-Brevin se sont réunis au casino.

ENSABLEMENT

Les ASB demandent à la mairie de trouver des solutions pour pallier aux exutoires devenus inopérants par l'ensablement.

Saint-Brevin-les-Pins

Les Amis de Saint-Brevin : bientôt 30 ans

AG 2013

Fondée en 1984, l'association des Amis de Saint-Brevin se réunissait, ce mercredi 24 juillet, pour son assemblée générale. Accueilli par le Président, Henry Pointot, et les membres du bureau, une petite centaine d'adhérents, sur les 180 recensés au 24 juillet 2013, a pu entendre le Président rappeler que 2014 sera l'année du 30^e anniversaire de l'association. Plusieurs points ont été retenus par l'association, et soumis aux réponses du maire, Yannick Haury. Littoral et plages, déchets verts, transports, nuisances, vitesse, lutte contre le bruit et les incivilités, travaux, ont été abordés, pour finir avec les questions directes des membres de l'association. Concernant la sécurité des plages, le maire a évoqué tous les équipements et dispositifs mis en place. Puis, il a indiqué que « les analyses faites régulièrement sont affichées aux postes de secours ».

Il a voulu rappeler qu'en 2010, 2011, et 2012, « les analyses ont été excellentes » sauf une sur la plage des Pins qui n'a obtenu que la mention « bien ». Reste le problème récurrent du Boivre. « C'est une situation complexe, l'ensablement des plages, bienvenu au regard de la montée des eaux, entre

40 cm et 1 m à la fin du siècle, nuit à l'évacuation des rivières qui n'ont plus d'exutoire et s'étalent dans les sables ». C'est le cas du Boivre, mais aussi de la Courance. Situation pour laquelle la mairie a demandé l'aide de la préfecture. Un organisme, le Centre d'étude technique maritime et fluvial (Cetmef), va entreprendre des études dès septembre.

Déchets verts
Ils sont nombreux à Saint-Brevin : 3 000 tonnes. Ils sont collectés à la déchetterie, transformés en compost végétal à Corsept et utilisés par les agriculteurs. Un ramassage est à l'étude, il s'effectuerait grâce à des sacs préalablement achetés par chacun, comme à La Baule. L'association va réaliser un sondage en septembre.

Transports
Le maire a rappelé les différents modes de transports mis à la disposition des habitants. Le Brevibus, que 30 000 personnes ont utilisé l'année dernière, surtout l'été, mais aussi le Lila, à la demande, et 650 personnes ont emprunté en 2012, et le Lila Départemental, « dont il faut



Le président Henry Pointot reçoit le maire, Yannick Haury, Fernand Rouleau, conseiller et le Major Jean-Marc Laborde pour répondre aux questions des Amis de Saint-Brevin.

améliorer les correspondances avec les trains à Saint-Nazaire ».

Nuisances, vitesse et cambriolages
Le major Jean-Marc Laborde indique que « les cambriolages sont en augmentation exponentielle, et affectent plus les résidences principales que les résidences secondaires ». De son côté, le Maire rappelle que

le bruit est réglementé par arrêté et qu'il faut s'y conformer ». Concernant la vitesse, 600 PV ont été dressés l'an dernier. Les zones à 30 doivent être rendues perceptibles, mais cela a un coût. Globalement il y a peu d'accidents à Saint-Brevin Les Pins.

30 ans pour les Amis de Saint-Brevin : ça se fête

2014



Il y a 30 ans, ils n'étaient pas nés. Enfants et petits enfants d'adhérents des Amis de Saint-Brevin, ils sont, aujourd'hui, mobilisés, à l'occasion de ce 30^e anniversaire pour sillonner, à bord de rosalies, les rues de la ville et apporter la bonne parole : distribuer des dépliants et prospectus relatant l'histoire de la commune et expliquant ses buts : préserver, améliorer, agir.